

# Conditions générales d'utilisation

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives à la réutilisation adoptées par le Conseil municipal de Lille.

Je note qu'elles me permettent une réutilisation libre et gratuite des images et informations produites et conservées par les Archives municipales, pour un usage non lucratif, qu'il soit personnel, scientifique, ou pédagogique, et je m'engage à :

- citer la source du document (par la mention « Archives municipales de Lille », en indiquant la cote si elle est indiquée) ;
- ne pas altérer l'information, et, en cas de modification d'une image, par exemple, pour la recadrer ou la retoucher, de le signifier clairement, et de ne pas en faire un usage commercial ;
- respecter le règlement et les autres lois en vigueur, notamment dans les domaines de la protection des données personnelles et/ou de la propriété intellectuelle. Pour tout usage commercial ou promotionnel, une demande écrite doit être faite aux Archives municipales de Lille.

Dernière mise à jour le 23 avr. 2015

J'accepte les conditions de la licence

Je refuse

Le 15 septembre 2012 au 31 janvier 2012 et le 01 décembre 2012

Les Archives municipales de Lille ne conservent que l'état civil versé par les services de Lille. L'état civil des communes associées d'Hellemmes et Lomme est conservé par les services Etat civil de ces communes.

Etat civil. - Communes rattachées en 1858 : registres.

6E , 1792-1858